

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Francais-en-cycles-2-3-4-des-ajustements-tres-politiques>



École & société

Français en cycles 2, 3, 4 : des ajustements très politiques

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : jeudi 12 juillet 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le ministère publiera dans l'été les programmes de français « ajustés et clarifiés » pour les cycles 2, 3 et 4 ainsi que des repères annuels de progression.

Tentative de mise au pas pédagogique et revanche idéologique sont au menu alors que notre école a besoin de continuité et de respect du travail engagé dans les classes.

Sans qu'aucun bilan n'ait pu être effectué des programmes de 2016, sans qu'aucune demande d'ajustements n'ait été portée par le comité de suivi des programmes ou les organisations représentatives des personnels concernés, le ministre a décidé qu'ils devaient être revus.

Prétendument trop complexes (les enseignants sont perdus !), trop laxistes (on n'apprend plus le passé simple !), organisés en cycles (Comment ça ? on ne pourrait plus faire redoubler chaque année ? Comment ça ? Les élèves auraient le temps d'apprendre ?), ils n'insisteraient pas assez sur la nécessité d'un enseignement "rigoureux et explicite".

Mais que font donc les enseignants pour l'instant ? Des séquences au gré de leurs envies ? De l'"improvisation", comme le tweetait récemment de manière fort peu élégante Stanislas Dehaenne, le président du Conseil Scientifique, chouchou du ministre ?

Que retenir de cette pénible réécriture des programmes de français ?

1. Que le ministre pense qu'il faut d'abord faire des semaines d'exercices mécaniques de décodage avant d'entrer dans la question de la construction du sens en lecture
2. Que le ministre pense qu'il est plus utile de revenir à une terminologie grammaticale obscure que de conserver des termes transparents que tous les élèves peuvent comprendre et qui les aident à accéder au sens des phrases (disparition du complément de verbe et du complément de phrase)
3. Que même si le ministre et la présidente du CSP pensent et disent que la grammaire n'est pas négociable, la fameuse terminologie de « bon sens » semble complexe à arrêter puisque au moins 4 versions différentes nous ont été envoyées avant le CSE
4. Que le ministre pense qu'il est utile de passer du temps à apprendre des étiquettes grammaticales même si elles ne servent ni à améliorer la compréhension ni à améliorer l'expression
5. Que le ministre pense qu'il est utile de passer du temps à apprendre des conjugaisons à toutes les personnes même si elles ne sont pas utilisées
6. Que le ministre pense qu'il ne faut pas lier les « leçons » de grammaire à l'étude des textes littéraires (Ce serait dommage que les élèves comprennent que la grammaire peut servir à autre chose qu'à faire des exercices)

Et on pourrait ajouter bien d'autres remarques sur par exemple la place de la littérature de jeunesse, l'approche de l'enseignement du lexique et de la conjugaison,...

Là où les programmes de 2016 tentaient de prendre en compte toutes les connaissances sur comment les élèves apprennent et de mettre les savoirs et exercices scolaires au service des compétences essentielles de compréhension et d'expression à l'oral et à l'écrit, le message qui est maintenant délivré, c'est celui du retour à « l'autorité des savoirs » et aux pratiques les plus traditionnelles, celles qui ont pourtant fait la preuve de leur échec avec une majorité d'élèves. La pédagogie de la répétition et les entraînements mécaniques sur des tâches de bas niveau ne permettront pas à tous les élèves d'accéder aux compétences complexes pourtant indispensables pour s'insérer dans une société de plus en plus exigeante.

Le ministre est-il convaincu de ce qu'il défend ? Ou n'est-il qu'un politique habile qui surfe sur la nostalgie d'une école fantasmée et sur le conservatisme ambiant ? Peu importe.

En revanche, qu'il se coupe volontairement de ceux qui font marcher l'École et le collège au quotidien en tentant de leur imposer les méthodes de son choix est inacceptable.